



## ECOLE D'AVENTURES ROCHELAISE TARIFS 2021/2022

◆ Adhésion annuelle:

-21€ pour 1 enfant,

-11€ pour le 2ème, 3ème enfants,

-les adhésions versées pour les stages d'été sont valables pour l'année scolaire suivante.

**Un chèque peut être fait à part ou la somme peut être ajoutée au coût du 1er trimestre.**

◆ 3 tarifs en fonction du quotient familial calculés aux vues de la feuille d'imposition ou du quotient familial de la CAF.

Le paiement des 3 trimestres s'effectue à l'inscription en 1, 3, 6 ou 9 chèques.

Si le paiement se fait à l'année, **il n'y aura aucun remboursement possible.**

**Pour ceux qui souhaitent faire 2 ou 3 chèques par trimestre, il faut que le montant des chèques corresponde au coût du trimestre. Ne pas diviser le total de l'année par le nombre de chèques.**

Nous acceptons les chèques vacances, les coupons sport ANCV ainsi que l'espèce (pas actuellement suite au COVID).

**Aucun remboursement ne sera possible pour les paiements en chèques vacances ou coupons sport ANCV.**

**Nous ne prenons pas les chèques C.E.S.U et la carte bleue.**

L'encaissement des chèques se fait un mois avant le début du trimestre.

**A compter de la date d'encaissement, aucun remboursement ne pourra être exigé.**

◆ Tout trimestre commencé est dû.

◆ Abattement à partir du 2ème enfant de la même famille (voir tableau).

◆ Un supplément de 3€ par trimestre est demandé pour les familles "Hors Rochelle".

TARIF DES TRIMESTRES	2 enfants dans la famille	3 enfants et plus dans la famille	Régime général CAF Tarif par enfant	Autres régimes (MSA ...) Tarif par enfant	Réduction fratrie
A Sans réduction	QF > 760€	QF > 760€	106€ <b>Par trimestre</b>	116€ <b>Par trimestre</b>	-7€
B Avec réduction	QF de 540€ à 759,99€	QF de 570€ à 759,99€	101€ <b>Par trimestre si réduction</b>	111€ <b>Par trimestre si réduction</b>	-7€
C Avec réduction	QF < 539,99€	QF < 569,99€	99€ <b>Par trimestre si réduction</b>	109€ <b>Par trimestre si réduction</b>	-7€

